

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue à huis clos le lundi 7 juin 2021 au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19 h 30 sont présents les conseillers (ères) :

Yves Pelletier
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin
Annie Bois

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-06-01

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès verbal de la réunion ordinaire du 3 mai 2021
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Rapport semestriel
6. Rapport du maire sur les faits saillants
7. Débats :
 - 7.1 Travaux municipaux
 - 7.2 Comité de pilotage MADA
 - 7.3 Représentant – Comité de travail sur la gestion des matières organiques
 - 7.4 Terrain de jeux
8. Correspondance
9. Varia
10. Période de questions
11. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

2021-06-02

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès verbal de la réunion ordinaire du 3 mai 2021.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 181 764,90 \$ réparties comme suit : taxes municipales 55 640,72 \$; médaille de chien 255,00 \$; permis 65,18 \$; vente lot à bois rang St-Camille 122 500,00 \$; partage TVQ 3 304,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 353 330,02 \$

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 31 mai 2021

Solde au relevé de compte en date du 31 mai 2021		330 405,72 \$
Plus dépôt en circulation		419,80 \$
Moins chèques en circulation		1 153,41 \$
Moins Erreur institution financière : taxes Ste-Félicité (Matane)		- 591,75 \$
	Total	329 080,36 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		329 245,06 \$
Frais de banque / frais fixes d'utilisation (avril)	40,00 \$	
Frais de banque / frais d'utilisation (avril)	2,27 \$	
Frais de banque / frais contenu dépôt commercial (avril)	0,44 \$	
Frais de banque / frais terminal paiement direct (mai)	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc (mai)	30,00 \$	
Frais de banque / frais d'utilisation (mai)	7,50 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation (mai)	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-164,70 \$
Solde au grand-livre après ajustements		329 080,36 \$

2021-06-03

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guyline Chouinard et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 mai 2021.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 8 617,08 \$

Comptes payés : 2 982,92 \$

2021-06-04

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Annie Bois et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 7 juin 2021, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 33789,86 \$ après ajouts, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

5. RAPPORT SEMESTRIEL

Une copie du premier rapport semestriel 2021 est remise à chaque membre du conseil. La secrétaire-trésorière en fait une lecture sommaire.

2021-06-05

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter tel que présenté le premier rapport semestriel 2021.

6. RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Monsieur St-Pierre présente les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020. Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par le biais d'un feuillet postal.

7. DÉBATS

7.1 TRAVAUX MUNICIPAUX

On discute des travaux de voirie à faire pour la prochaine saison.

Travaux – rang St-Camille

2021-06-06 Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'autoriser des travaux d'excavation et de gravelage dans le rang St-Camille (Entre le 661 et le 699). Que ces travaux soient payés à l'aide d'un montant de 22 500 \$ de la vente du lot à bois au rang St-Camille, un montant de 30 000 \$ du fonds réservé des revenus de carrières/sablières, de l'aide financière accordée au Programme d'aide à la voirie locale et la balance, s'il y a lieu, à même le budget courant de la voirie municipale.

Asphalte en vrac

2021-06-07 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Annie Bois et résolu unanimement d'autoriser l'achat de deux (2) voyages d'asphalte pour boucher les « nids de poule » dans le rang Taché Ouest et sur les autres routes municipales à divers endroits.

Autres dépenses

2021-06-08 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'autoriser le lettrage du camion, l'achat d'outils et de fleurs, le remplacement des poteaux pour les panneaux d'entrée/sortie de la municipalité.

Toiture en appentis – garage municipal

2021-06-09 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'autoriser un agrandissement à l'arrière du garage municipal par la construction d'une toiture en appentis sans mur.

7.2 COMITÉ DE PILOTAGE MADA

Aucune personne ne s'est manifestée pour faire partie du Comité de pilotage MADA qui avait été demandé par le biais de deux feuillets postaux expédiés à la population. On tentera de rejoindre quelques aînées par téléphone pour essayer de les convaincre de s'impliquer au sein de ce comité.

7.3 REPRÉSENTANT – COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

2021-06-10 Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement de nommer Yves Pelletier, représentant de la Municipalité de Sainte-Félicité, pour siéger sur le Comité de travail sur la gestion des matières organiques pour les municipalités du Sud de L'Islet.

7.4 TERRAIN DE JEUX

2021-06-11 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'autoriser la tenue d'un terrain de jeux pour l'été 2021 telle qu'autorisé par la Santé publique, tout en respect des mesures sanitaires à ce moment. Que les monitrices aient un horaire de 30 heures par semaine pour une durée de 6 semaines au salaire minimum en vigueur au moment de l'emploi débutant le lundi 28 juin 2021.

2021-06-12 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'offrir gratuitement l'inscription au terrain de jeux pour l'été 2021 pour les enfants de Sainte-Félicité.

8. CORRESPONDANCE

2021-06-13

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 06-2021 en date du 7 juin 2021.

Cercle des fermières de Sainte-Félicité – Commanditaire exposition 2022

2021-06-14

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu à la majorité d'autoriser une commandite au montant de 500,00 \$ au Cercle des fermières de Sainte-Félicité pour leur exposition 2022. Que le montant de la commandite sera remis lorsque la tenue de l'exposition sera confirmée.

9. VARIA

9.1 Reprise des cours de karaté

Le conseiller Guy Pellerin mentionne la reprise des cours de karaté le mardi soir dans la salle communautaire dès que la Santé publique le permettra.

9.2 Bois dans le fossé

On rappelle l'interdiction de déposer du bois dans l'emprise de la route (fossé). Il s'agit d'une nuisance qui ne peut être tolérée en vertu du Code municipal. Un propriétaire a été avisé dans les derniers jours à ce sujet.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

La réunion se tenant à huis clos, les gens sont invités à envoyer par écrit leurs questions en lien avec l'ordre du jour. Aucune question n'a été adressée au conseil par courriel.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

2021-06-15

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h42.

Maire

Secrétaire-trésorière